

Bayeux

Les collèges du Bessin manquent d'élèves

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 23 décembre 2017

670 mots



Si le taux d'occupation n'est que de 56 % au collège de Port-en-Bessin, la moyenne est de 65 % pour l'ensemble des établissements du Bessin. - Crédit Archives Ouest-France

Jeudi, les élus de Bayeux intercom ont voté une motion pour sauver le collège de Port-en-Bessin. La situation est également préoccupante dans les autres établissements.

Le débat

Jeudi soir, les élus de Bayeux intercom devaient voter une motion, contre la fermeture du collège de Port-en-Bessin. Une décision loin d'être prise à l'unanimité et qui a divisé l'assemblée.

Après avoir énuméré les différents éléments plaidant en faveur du maintien de l'établissement, comme « un bâtiment récent et bien conçu », le maire de Port-en-Bessin a demandé « un moratoire de trois à cinq ans, avant une fermeture définitive ». Pierre-Yves Cavey met en avant une hausse des effectifs dans le collège, pour les années à venir, en misant sur la création de nouveaux logements, dans sa commune et aux environs.

Pourtant, le conseil départemental devrait, sans trop de surprise, voter la fermeture de ce collège, le 5 février 2018. « Une étude du Département a bien démontré le vieillissement de la population sur le département, reconnaît Pierre-Yves Cavey. Le diagnostic est excellent, mais le remède est redoutable. » Un collège qui retrouverait ses collégiens. Le maire veut encore y croire, même si le taux d'occupation ne dépasse pas 56 %.

Onze collèges vides

« C'est une vraie mauvaise nouvelle, mais les difficultés sont là, tranche Mélanie Lepoutier, vice-présidente du conseil départemental. Ce problème touche tout le Calvados, où nous avons l'équivalent de onze collèges vides ! Un constat d'autant plus triste que le Bessin est le territoire le plus affecté. »

Pour convaincre ses collègues élus, la conseillère départementale, également maire de Sommervieu, a énuméré les taux d'occupation des établissements des environs. « 66 % à Alain-Chartier ou au Molay-Littry, 62 % à Letot et jusqu'à 36 % à Isigny-sur-Mer. » D'autres zones

tirent leur épingle du jeu. « **Notamment Creully, dont le collège a un taux d'occupation de 86 % ou Trévières, où il est de 82 %.** »

Dans ce contexte, Mélanie Lepoutier revendique la nouvelle sectorisation par communes, « **quitte à renforcer les effectifs des collèges de Bayeux** ». Le schéma proposé aux parents prévoit en effet de diriger les enfants de Port-en-Bessin, Commes et Saint-Honorine-des-Pertes vers le collègue Alain-Chartier de Bayeux. Les autres, actuellement scolarisés à Port-en-Bessin, iraient vers Letot.

« **L'étude démontre que nous ne dépasserons 60 % à Port-en-Bessin que d'ici 2025, lance la conseillère départementale. Alors que toutes les écoles de ce secteur perdent des élèves, comment justifier deux classes de 6^e actuellement ? Avec le risque de passer à une seule de 29 élèves...** »

Contre toute attente, c'est le maire de Vaucelles qui a soutenu Mélanie Lepoutier, face aux autres maires. « **Alors que nos dotations d'État baissent, il faut aussi être solidaire entre élus locaux, estime Guillaume Gautier-Lair. Nous avons tous eu des choix à faire dans nos budgets.** »

À l'issue de ce débat pour une « **motion qui ne met personne à l'aise** », comme l'a souligné Patrick Gomont, président de Bayeux intercom, il fallait donc voter. Et comme on pouvait s'y attendre, cette motion n'a pas fait l'unanimité.

Une dizaine de conseillers communautaires a en effet préféré s'abstenir. Un vote qui résume le malaise entraîné par la fermeture du collège Ernest-Hemingway.

Eric MARIE.